

**ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA ROBERTSAU
SECTION COURSES HORS STADE**

DEMANDE D'ADHESION AU CLUB--Annexe

- Les dossiers d'adhésion doivent être retournés à :
 - ✓ Soit directement à FERNAND KOLBECK au stade lors des entraînements.
 - ✓ Soit par courrier postal à OLIVIER SANSON à l'adresse suivante :
13 Chemin des romains – 67400 ILLKIRCH
- Elles doivent être renvoyées, dans la mesure du possible, **avant le 1^{er} septembre 2023** sachant que la licence sera obligatoire pour toutes compétitions effectuées à partir du 1^{er} septembre 2023.
- Concernant les montants des cotisations, voici les 2 différentes formules :
 - **licence ATHLÉ-COMPÉTITION : 170 EUR**
→ La licence « Athlé-Compétition » permet de participer à toutes les courses OFFICIELLES Hors Stade et tous les championnats (Piste/Cross/Courses Hors Stade/etc..) mais aussi d'être classé dans toutes les compétitions organisées par la FFA.
 - **licence ATHLÉ-RUNNING : 140 EUR** (ou LOISIR)
→ La licence « Athlé-Running » permet SEULEMENT de participer à toutes les courses Hors Stade (y compris celles servant de support aux championnats de Courses Hors Stade) et aux cross ne servant pas de support aux championnats.

Types de Licences (et titre de participation)	Types d'épreuves	
	Compétitions officielles :	Compétitions autorisées :
	Championnats (internationaux, nationaux, interrégionaux, régionaux et départementaux) Critériums, Coupes de France et Challenges, Rencontres (ou matches), Marche Nordique en compétition , réunions et meetings, (y compris ceux organisés par les Clubs)	Courses sur route, Cross-country, Trails, courses nature, plus largement tous types de manifestations Hors stade (à l'exception des championnats officiels)
Athlé Compétition	OUI	OUI
Athlé Entreprise	Uniquement les championnats de France « Entreprise »	OUI
Athlé Découverte	NON	Uniquement les épreuves d'animations (sur piste) et les courses non compétitives (hors stade)
Athlé Running	NON	OUI

- ✓ - POUR LES RENOUVELLEMENTS :
- Le **formulaire d'adhésion FFA** déjà remplie, à dater et signer.
 - Le **questionnaire médical rempli avec uniquement des « NON »** ou un **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive de l'athlétisme en compétition **datant de moins de 6 mois**.
 - Un **chèque ou un virement de 170€** (licence Athlé-Compétition) ou **140€** (licence Athlé-Running)
 - Chèques libellés à l'ordre de l'ASL La Robertsau. Vous pouvez aussi donner 2 chèques de 85€/70€.
 - Virements sur le compte de l'ASL La Robertsau (RIB : 10278 01006 00020349601 97) en indiquant vos NOM / Prénom dans le libellé du virement.

Merci de me signaler PAR MAIL tout changement par rapport à l'année dernière concernant vos informations personnelles (adresse, numéro de tél, etc ...)